

Image not found or type unknown



Faut il craindre les agents de recouvrements / par téléphone ?

Par **euqinimod**, le **28/10/2009** à **11:24**

Bonjour, peut on être contacté par téléphone par un agent de recouvrement, qui vous menace de bloquer vos comptes (appel 8 h 30 demande de règlement, avant 14 h) sans accepter de vous communiquer "par écrit" des éléments précis concernant une créance due. je suppose que cette profession comporte un encadrement rigoureux !! Je vous remercie pour vos conseils DS